



Conseil Général de Ropraz
P a. Nicolas Chronakis
Rte de la Chapelle 17
1088 Ropraz
Tél. 079 630 87 36

Ropraz, le 24 mai 2022

ROPRAZ Séance du Conseil Général du 6 décembre 2021

Il est 20h00, le président M. Nicolas Chronakis, ouvre la séance.

Ordre du jour :

1. Lecture de l'ordre du jour
2. Appel
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 septembre 2021
4. Assermentation(s) éventuelle(s)
5. Communications du Président du bureau
6. Communications de la Municipalité
7. Préavis no 11/2021 – Révision des indemnités des membres du conseil et des membres du bureau
8. Préavis no 12/2021 – Budget 2022
9. Préavis no 13/2021 - Fixation du plafond en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026.
10. Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Appel

22 présent·e·s, 2 excusé·e·s, 1 absent·e.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 septembre 2021

Le dernier procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4. Assermentations éventuelles

Madame Pauline Henry, Monsieur Roger Rod, Madame Martine Kronauer, Monsieur Peter Kronauer sont assermenté-e-s lors de cette séance.

5. Communications du Président du bureau

M. Nicolas Chronakis : Dès à présent, les préavis sont également mis sur le site internet de la commune.

Les dernières votations se sont bien déroulées. Le taux de participation pour Ropraz était de 65,03% ce qui correspond à une bonne participation.

Monsieur Chronakis a eu l'occasion d'échanger avec le Préfet, Monsieur Picard. Ensemble, ils ont évoqué la possibilité de joindre les commissions des finances et de gestion afin de n'en faire qu'une. Affaire à suivre.

6. Communications de la Municipalité

M. Stéphane Porchet :

Eau : Actuellement les sources produisent 150 l/min.

Analyses : Nous n'avons pas encore reçu les résultats des prélèvements du canton concernant les chlorothalonils.

Les analyses prélevées en date du 19 octobre 2021 et du 17 novembre 2021 sont correctes à la législation.

Autocontrôle et télégestion : L'entreprise Pilet a commencé à installer la télégestion la semaine passée. Le gros du travail va débuter demain. Si nous ne rencontrons pas d'imprévu, il faudra environ 4 à 5 jours pour mettre le système en place. Pendant ce laps de temps nous travaillerons à l'aveugle car l'AIEJ n'aura plus de visuel sur le niveau de notre réservoir. Nous surveillerons le chantier mais n'hésitez pas à nous prévenir si quelque chose vous paraît anormal.

SDIS Oron-Jorat : Nous avons participé au rapport annuel qui s'est déroulé à la grande salle de Jorat-Mézières. A cette occasion plusieurs sapeurs-pompiers ont été appelés au-devant de la scène soit pour être promu à un nouveau grade, soit pour un jubilaire. Monsieur Jérôme Porchet est félicité pour ses 30 ans d'activité.

M. Jérôme Porchet :

Cultes : L'Assemblée de paroisse a eu lieu le 18 novembre 2021. Lors de cette séance, Madame Régine Lavanchy et Monsieur Giovanni Favaretto, ont été élu-e en tant que conseiller-ère-s paroissiaux.

Le 28 novembre 2021 a eu lieu le 1^{er} feu de l'Avant devant la Chapelle.

Ce mercredi, comme tous les 2^{èmes} mercredis du mois à 20h00, aura lieu le concert « musique en liberté » à la chapelle de Ropraz. Il s'agit de chants de Noël.

Le culte de Noël de Ropraz est prévu le 19 décembre à 19h30.

Déchets : Le 28 octobre 2021, s'est tenue la réunion de la CODE pour notre périmètre. Stéphane Porchet s'y est rendu. Les discussions ont porté sur les demandes du canton, les prix des transporteurs et autres.

Le 6 novembre 2021 la soupe à la courge a eu lieu à la déchetterie.

Ecoles : Les travaux du collège Gustave Roud à Carrouge se poursuivent et les délais sont respectés.

M. Martin Rod :

PGA (Plan Général d'Affectation) : Nous allons devoir faire un plan d'étude sur les dangers naturels de la commune, une étude qui a déjà été réalisée en 2015 par le canton. Nous avons en effet plusieurs parcelles dont le danger de glissement de terrain est classé de moyen à faible. Cependant, nous devons tout de même étudier quelles mesures de préventions doivent être réalisées. Ceci aura un coût qui n'a pas été comptabilisé lorsque la municipalité a demandé CHF 50'000.- au Conseil. Trois demandes d'offres ont été faites.

Madame Jördis Tietje-Girault :

Affaires sociales : Le réseau APERO (Accueil de la Petite Enfance Région d'Oron) cherche des familles d'accueil de jour.

Mobilité :

Trafic régional : La participation financière de Ropraz pour 2021 s'élève à CHF 17'139.- par rapport aux CHF 15'760.- initialement annoncés. Les pertes dues au COVID pour cette même année ne sont pas encore connues et seront facturées aux communes en plus en 2022.

Le transfert de la concession TI vers Car postal est prévu pour le 12 décembre 2021. Cela va entraîner quelques modifications de l'horaire de la ligne 10.362. La cadence des trajets sera notamment doublée le samedi et le dimanche. Un carnet avec le nouvel horaire est disponible au bureau communal.

Car Postal reprend également les trajets des Bus Pyjama. Deux passages sont prévus les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche. Le départ se fera de la gare de Lausanne jusqu'à Moudon à 1h35 avec retour à Lausanne et à 3h35 avec retour à Lucens.

Suite à une plainte d'un habitant concernant la vitesse trop élevée du Car postal dans le village, la société a promis de sensibiliser tous les conducteur-trice-s de bus qui desservent Ropraz à être plus vigilant-e-s.

Routes : La Route de l'Ecorchebœuf, RC 631-IL-S, sera fermée à tout trafic du 6 au 17 décembre 2021.

Culture : La Fondation l'Estrée présente actuellement une exposition collective d'œuvres (peintures, sculptures, gravures et dessins) de huit artistes jusqu'au 10 janvier 2022.

Le Bureau de Tourisme de Moudon a proposé à une trentaine de communes de collaborer dans un projet de mise en valeur les atouts touristiques de la région. L'idée est que chaque commune trouve une identité ainsi que des acteur-trice-s qui proposeraient des actions ou des activités qu'il-elle-s pourraient mettre en œuvre. Des six thématiques identifiées, Ropraz peut principalement mettre en exergue les thèmes culture, nature et agriculture.

Réponses aux questions du Conseil précédent du 11 octobre 2021 :

Réponse à Mme Annick Gilliéron concernant Le Plan Climat : Pour vous présenter le Plan Climat, le canton a comme objectifs de réduire de 50% à 60% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et de viser la neutralité carbone au plus tard en 2050. Pour y arriver, les communes et finalement toute la population devraient participer. Le canton a lancé un programme de soutien, le PECC (Plan Energie et Climat Communal) qui finance jusqu'à 50% d'un mandataire spécialisé, qui aide une commune à mettre en œuvre un tel plan au niveau communal.

Les réflexions sur la stratégie d'un plan climat et des mesures adéquates vont accompagner toute notre législature et nous informerons le Conseil et éventuellement la population au fur et à mesure des développements.

Afin de répondre aux questions de Mme Gilliéron, la municipalité restera en contact avec cette dernière.

Réponse à Monsieur Yves Flaction concernant la possibilité de réduire la limite de vitesse autour du carrefour route du Moulin et route de Vers-chez-les-Rod : Monsieur Flaction est invité à nous rejoindre pour une explication et discussion après la séance.

Monsieur Daniel Henry, Syndic :

Agenda :

- Le 13 décembre 2021 aura lieu la soirée villageoise sur la place du Village, devant l'arrêt de bus.
- Le 21 décembre 2021 aura lieu la traditionnelle journée des comptes. Merci à ceux-celles qui ont encore des factures à faire valoir à la commune de nous les faire parvenir avant le 21.11.21.

Finances communales : Nous allons toucher une subvention de la DGE sur les travaux du raccordement de la STEP aux tuyaux de Vucherens via l'AIML. Cette subvention devrait être d'environ CHF 101'416.70. Nous recevrons cet argent car la STEP de Lucens sera équipée d'installations qui traiteront les micropolluants.

Suite à l'acceptation de la demande de crédit concernant les travaux de raccordement des propriétés de la route des Granges-Clos Burnat, la municipalité a reçu les propriétaires afin de leur présenter le projet et de leur soumettre le montant de leur participation financière.

Monsieur le Syndic remercie les membres du Conseil pour leur confiance, les employés communaux pour leur travail, le bureau pour leur soutien et leur disponibilité et ses collègues – et leur famille - pour leur temps sacrifié au développement et à la bonne marche de notre village.

Il en profite pour souhaiter à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et surtout une bonne année 2022.

7. Préavis no 11/2021 – Révision des indemnités des membres du Conseil et des membres du bureau

Monsieur Ecoffey nous lit le rapport de la commission de gestion. Le rapport et le préavis concordent. Au vote, le préavis est accepté à l'unanimité.

M. Nicolas Chronakis : pour information, j'ai eu contact avec une juriste du canton de Vaud. Cette dernière a mentionné que l'article qui permettait d'amender les personnes absentes au conseil nous permettait d'aller de CHF 1.- à CHF 500.-. Raison pour laquelle nous n'avons pas fixé de montant. Nous n'espérons pas devoir en arriver à un tel montant. J'en profite pour vous rappeler qu'il est important de nous informer en cas d'absence, soit à moi, soit à la Secrétaire, Diane Baud, par mail ou par téléphone.
Je vous remercie pour l'acceptation de ce préavis.

8. Préavis no 12/2021 – Budget 2022

Monsieur Gilliand nous lit le rapport de la commission des finances. Le rapport et le préavis concordent. Au vote, le préavis est accepté à 25 voix et 1 abstention.

9. Préavis no 13/2021 - Fixation du plafond en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026.

Monsieur Gilliand nous lit le rapport de la commission des finances. Le rapport et le préavis concordent.

Mme Annick Gilliéron : Dans le plan d'investissements, j'aurais souhaité savoir ce qui est compté dans les CHF 100'000.- au point concernant la déchetterie. J'aurais également voulu savoir sur quelle base était chiffré les CHF 1'700'000.- pour la réfection de la route de la Chapelle.

M. Jérôme Porchet : Concernant le plan d'investissement, il s'agit de tout ce que nous souhaiterions faire. Effectivement, nous en avons déjà parlé au conseil, il y a un projet de la benne compactante et plusieurs autres projets. Nous l'avons laissé à CHF 100'000.- mais il est clair que nous n'allons pas y arriver.

Mme Jördis Tietje-Girault : Ces CHF 1'700'000.- comprennent tous les travaux qui doivent être réalisés. Il ne s'agit pas seulement de la surface de la route mais également des conduites d'eau où une canalisation est sous dimensionnée ainsi que l'éclairage public.

Au vote, le préavis est accepté à 21 voix et 5 abstentions.

10. Divers et propositions individuelles

Monsieur Lengwiler : Je pense que vous avez toutes et tous reçu la communication de Monsieur Rod par rapport à divers problèmes qu'il rencontre avec le moulin. Je m'inquiète des répercussions que cela pourrait avoir sur la population et je demande la position de la municipalité concernant cela.

M. Jérôme Porchet : La commune s'était déjà renseignée il y a deux ans auprès du canton et une séance d'informations avait eu lieu pour les habitant-e-s de Ropraz.

Suite au tous-ménages, nous avons recontacté le canton et obtenu une réponse que je vais vous lire. Je tiens à préciser que ce moulin est situé sur la commune de Corcelles-le-Jorat.

Lecture de M. Jérôme Porchet de la réponse du canton daté du 12 novembre 2021. En résumé, selon le canton, tous les tests ont été effectués et aucune irrégularité n'a été constatée. Au niveau de la municipalité, nous estimons que toutes les mesures ont été prises.

M. Roger Rod : Le canton parle de chiffres et de dates, vous pourriez les obtenir ? Car si il-elle-s prennent leurs mesures quand il n'y a personne, cela est inutile. *Monsieur Rod fait part de ses*

observations et de ses inquiétudes. Selon lui, les résultats du canton sont caduques. Il souhaite faire part de son avis afin de protéger la population.

M. Nicolas Chronakis : Merci pour cette intervention fournie. La Municipalité a fait tout ce qui était en son pouvoir. Si vos questionnements perdurent, je vous invite à prendre contact directement avec la Direction Générale de l'Environnement.

M. Carlos De Selliers : Le canton a exprimé son désir de vouloir développer le bio gaz dans le canton. Ils veulent également regrouper des communes afin de créer des installations d'usines de bio gaz. Je voulais savoir si Ropraz avait été approché.

M. Daniel Henry : Pour l'instant, nous n'avons pas eu de nouvelle.

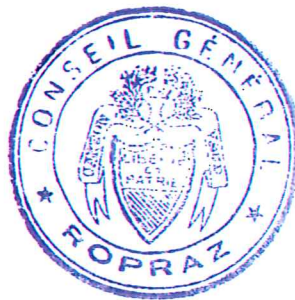
M. Daniel Henry : Merci pour l'adoption de ces préavis et bonne année 2022 à toutes et tous.

Il est 21h02, le Président lève la séance.

Le Président :



Nicolas Chronakis



La Secrétaire :



Diane Baud